|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI-----------------------------------------**MISSION PERMANENTE AUPRES DE****L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE****--------------------------------****AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE** | Description : Description : armoiries |  Genève, le 15 mai 2019 |

**DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU NICARAGUA**

**Monsieur le Président**,

Le Sénégal félicite le Gouvernement du Nicaragua pour la présentation de son rapport national dans le cadre du troisième cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

Ma délégation note avec satisfaction les efforts fournis par le Nicaragua au cours de la période examinée, notamment en ce qui concerne l’accès aux services de santé, à l’eau potable, à l’énergie, à la propriété et à un logement décent.

Le Sénégal se félicite, également, des actions menées dans le cadre de la promotion du droit au travail, des droits des personnes âgées ainsi que de la mise en œuvre d’un Plan pour l’éducation (2017-2021).

Par ailleurs, des avancées ont été notées dans le domaine des droits des femmes et des enfants à travers, notamment, le Code de la famille, la loi n° 908 relative à l’enregistrement hors délai et à l’introduction de rectifications sur les registres de l’état civil, de même que la politique nationale pour le renforcement de la famille et la prévention de la violence.

Le Sénégal voudrait formuler les recommandations suivantes :

* ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
* ratifier le Protocole facultatif à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes ;
* renforcer l’Organisme national de défense des droits de l’homme ;
* collaborer efficacement avec les Organes pertinents des droits de l’homme.

Pour conclure, le Sénégal souhaite pleins succès au Nicaragua dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie de votre attention.**